

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE

POUGNY

ST MARTIN-SUR-NOHAIN

ST LAURENT L'ABBAYE

SUILLY-LA-TOUR

Guide 2017

Édité le 24 avril 2017

Les informations diffusées dans ce dépliant peuvent être soumises à modifications.

Les quatre communes se sont regroupées pour être en mesure d'accueillir dans de bonnes conditions leurs enfants scolarisés de la **maternelle à la fin du cycle primaire**.

L'ouverture d'une seconde classe à Suilly-la-Tour a permis une meilleure répartition des cycles offrant un enseignement de qualité à tous les élèves. Le dispositif varie chaque année selon les effectifs de rentrée des tout-petits en maternelle.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Ce service est assuré par le Conseil Départemental de la Nièvre, relayé par le S.I.T.S. de POUILLY-sur-LOIRE pour notre secteur dont le **secrétariat** est à la **mairie de Pouilly-sur-Loire**.

La demande de transport scolaire se fait soit par papier (formulaire à remplir) soit par Internet sur le site du Conseil Départemental à partir du 1^{er} juin.

Le tarif de la carte de car est fixé par le Conseil Départemental.

La facture adressée au domicile du demandeur devra être réglée à la Trésorerie de POUILLY-sur-LOIRE, **le retrait de la carte de circulation se faisant ensuite à la mairie de Pouilly-sur-Loire**.

À noter : - une navette circule entre les écoles des 4 communes afin d'acheminer chaque élève dans son école de destination.

- un accompagnateur est présent dans chaque car pour assurer la sécurité des enfants.

CANTINE SCOLAIRE

Les repas sont tous confectionnés et livrés par des sociétés de restauration. Les tarifs appliqués pour l'année **2016-2017** sont les suivants :

Maternelle: 3,10 €, Primaire: 3,55 €.

St Martin s/ Nohain, St Laurent L'A., Suilly-la-Tour :

Facturation fin de mois à régler en trésorerie

POUGNY: Les repas de cantine sont payables d'avance. Pour s'inscrire au restaurant scolaire de Pougny: Se rendre à la Mairie de Pougny, **15 jours avant**, muni d'un **Relevé d'Identité Bancaire**.

Pas de cantine le MERCREDI dans toutes les écoles.

GARDERIE

Dans l'école de St Martin, une garderie gratuite, est **mise à la disposition des parents qui sont dans l'impossibilité de récupérer leur enfant à la fin des cours**. La garderie est payante dans les écoles de Pougny, Suilly-La-Tour et de St Laurent L'Abbaye. Toutefois, il est impératif que les parents informent au préalable le personnel enseignant dans le cas où l'enfant doit rester ou non à la garderie afin que chacun assume ses responsabilités en fonction de la situation. Il est également possible aux parents qui le souhaitent de faire acheminer leur enfant par le car et de le récupérer à la garderie de leur lieu de domicile ou autre école de leur choix offrant des horaires mieux adaptés à leur convenance.

Tarifs des Garderies de Pougny, Suilly La Tour et de St Laurent L'Abbaye :

Matin=0,80 €, soir=0,80 €

FOURNITURES SCOLAIRES

D'un commun accord, chaque commune inscrit dans son budget une cinquantaine d'euros par enfant pour régler les dépenses de l'année engagées pour les fournitures par le personnel enseignant et une subvention est également allouée à la coopérative scolaire de chaque école.

PISCINE

Les enfants des classes primaires bénéficient de la piscine à raison de quatorze séances étalées sur un trimestre.
Ce service est pris en charge par le budget communal des 4 communes (transport en car + entrées de piscine à Cosne s/Loire).

INSCRIPTIONS DES ENFANTS RENTRÉE DE SEPTEMBRE

ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018 du Mercredi 10 Mai au Mercredi 24 Mai 2017

Les enfants fréquentant déjà une école du regroupement pédagogique sont réinscrits d'office.

Sont concernés par les inscriptions scolaires:

- **les enfants de maternelle** nés en 2014- Les parents devront impérativement inscrire leur enfant à la Mairie de St Martin s/Nohain où se situe l'école. (LUNDI, MERCREDI, VENDREDI de 15 h à 18 h)
- **Les nouveaux arrivants** dans nos communes, pour les autres classes du R.P., les parents devront se rendre à la mairie de leur domicile.

Lors de toute inscription, les parents devront impérativement fournir aux mairies les renseignements précis suivants : cantine, car scolaire, garderie, liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant à l'école et/ou à la garderie, **adresse précise du domicile et coordonnées téléphoniques des parents (téléphone personnel, téléphone professionnel, mobile, ADRESSE MAIL...)**

Documents à fournir au secrétariat de mairie:

- le carnet de vaccinations de l'enfant,
- le livret de famille,
- un certificat de radiation, si l'enfant est déjà scolarisé ailleurs,
- un justificatif de domicile,
- un justificatif de l'autorité parentale, si nécessaire,
- une pièce d'identité des parents
- le numéro d'allocataire auprès de la Caisse d'Allocations Familiales

L'inscription sera validée lorsque le dossier sera complet avec les renseignements demandés.

La répartition des classes pour l'année scolaire 2016-2017 était la suivante :

- PS-MS à l'école de Saint Martin-sur-Nohain ;
- GS à l'école de Saint Laurent L'Abbaye ;
- CP-CE1-CE2-CM1 à l'école de Suilly-la-Tour (2 classes);
- CM1-CM2 à l'école de Pougny.

École de St Martin-sur-Nohain					
8 Place des Fleurs 58150 ST MARTIN-SUR-NOHAIN					
Téléphone : 03.86.26.19.01 / courriel : 0580780H@ac-dijon.fr					
	Garderie Matin	École		Après la Classe	Garderie Soir
		Matin	Après-midi		
Lundi	8h00	9h00-12h00	13h35-15h40	NAP: 15h40-16h10 APC : 15h40-16h10	17h15
Mardi	8h00	9h00-12h00	13h40-16h10		17h15
Mercredi	8h00	9h00-11h50		Pas de garderie le midi et l'après-midi	
Jeudi	8h00	9h00-12h00	13h35-15h40	NAP: 15h40-16h10 APC : 15h40-16h10	17h15
Vendredi	8h00	9h00-12h00	13h40-16h10		17h15

École de St Laurent L'Abbaye					
25 Route de Donzy 58150 ST LAURENT L'Abbaye					
Téléphone : 03.86.26.17.30 / courriel : 0580464P@ac-dijon.fr					
	Garderie Matin	École		Après la Classe	Garderie Soir
		Matin	Après-midi		
Lundi	7h45	9h00-12h00	13h30-15h35	NAP: 15h35-16h05 APC : 15h35-16h35	17h30
Mardi	7h45	9h00-12h00	13h30-16h05		17h30
Mercredi	7h45	9h00-11h45		Pas de garderie le midi et l'après-midi	
Jeudi	7h45	9h00-12h00	13h30-15h35	NAP: 15h35-16h05	17h30
Vendredi	7h45	9h00-12h00	13h35-16h05		17h30

École de Suilly-La-Tour					
27 Rue de St Symphorien 58150 SUILLY-LA-TOUR					
Téléphone : 09.79.05.83.37/ courriel : 0580677W@ac-dijon.fr					
	Garderie Matin	École		Après la Classe	Garderie Soir
		Matin	Après-midi		
Lundi	7h30 *	9h05-12h05	13h35-16h05		18h00 *
Mardi	7h30 *	9h05-12h05	13h35-16h05		18h00 *
Mercredi	7h30 *	9h05-11h40		Pas de garderie le midi et l'après-midi	
Jeudi	7h30 *	9h05-12h05	13h35-15h30	NAP: 15h30-16h05 APC : 15h30-16h30	18h00 *
Vendredi	7h30 *	9h05-12h05	13h35-16h05		18h00 *

NAP : Nouvelles d'Activités Périscolaires APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

École de POUIGNY					
18 Rue de Donzy 58200 POUIGNY					

Téléphone : 03.86.28.31.32 / courriel : 0580446V@ac-dijon.fr					
	Garderie Matin	École		Après la Classe	Garderie Soir
		Matin	Après-midi		
Lundi	7h30	8h45-12h00	13h40-15h20	NAP: 15h20-16h20 APC : 15h20-16h20	18h30
Mardi	7h30	8h45-12h00	13h40-15h50	NAP: 15h50-16h20	18h30
Mercredi	7h30	8h45-12h00		Pas de garderie le midi et l'après-midi	
Jeudi	7h30	8h45-12h00	13h35-15h20	NAP: 15h20-16h20	18h30
Vendredi	7h30	8h45-12h00	13h40-15h50	NAP: 15h50-16h20	18h30

Tarifs des Garderies de Pougny, Suilly La Tour et de St Laurent L'Abbaye :

Matin=0,80 €, soir=0,80 €

** gratuit pour les enfants qui prennent la correspondance du bus*

Les jours d'école sont : Lundi, Mardi, Mercredi (matin), Jeudi et Vendredi

HORAIRES des TRANSPORTS

CIRCUIT n° 494 : MOUSSARD – POUIGNY – ST LAURENT

(Lundi–Mardi–Jeudi–Vendredi – Mercredi midi)

	MATIN	SOIR	MIDI
Moussard	8 h 13	16 h 57	12h42
St Laurent l'Abbaye	8 h 16	16 h 54	12h39
St Martin s/ Nohain	8 h 20	16 h 50	12h35
Pougny	8 h 36	16 h 34	12h19
Brétignelles	8 h 41	16 h 28	12h13
Pougny (correspondance circuit 330)	8 h 45	16 h 20	12h05
St Martin s/ Nohain	8 h 50	16 h 11	11h56
St Laurent l'Abbaye	8 h 55	16 h 05	11h50

CIRCUIT n° 330 : La Buffière – SUILLY LA TOUR – POUIGNY- SUILLY LA TOUR

(Lundi–Mardi–Jeudi–Vendredi-Mercredi midi)

	MATIN	SOIR	MIDI
Suilly la Tour La Fillouse	8 h 19	16 h 48	12 h 28
Suilly la Tour Champcelée	8 h 22	16 h 45	12 h 25
Suilly la Tour Suillyzeau	8 h 25	16 h 42	12 h 22
Suilly la Tour Bourg école	8 h 28	16 h 39	12 h 19
Suilly la Tour Presle	8 h 30	16 h 37	12 h 17
Suilly la Tour Seigne	8 h 34	16 h 33	12 h 13
St Martin /Nohain Villiers	8 h 40	16 h 29	12 h 09
Pougny école (correspondance circuit 494)	8 h 46	16 h 24	12 h 04
St Martin /Nohain Villiers	-----	16 h 12	11 h 52
Suilly la Tour Bourg école	9 h 05	16 h 05	11 h 45

A titre indicatif, sous réserve de modifications, parution des horaires dans la presse fin août.

--

Coordonnées des Mairies du Regroupement Pédagogique

	Adresse Postale	Téléphone	Courriel
St Martin-sur-Nohain	4 Place des Fleurs 58150 St Martin s/N	03.86.26.13.04	mairie.st-martin-sur-nohain@wanadoo.fr
Lundi – Mercredi-Vendredi de 15h à 18h – + Joignable par téléphone tous les jours sauf mercredi matin			
St Laurent l'Abbaye	6 Place de la Mairie 58150 St Laurent l'Abbaye	03.86.26.16.08	mairie-slla@wanadoo.fr
Mardi – Jeudi – Vendredi de 10h à 12h30 + Joignable par téléphone mardi et jeudi de 14h à 18h			
Sully-La-Tour	27 Rue St Symphorien 58150 Sully-la-Tour	03.86.26.32.92	mairiesullylatour@wanadoo.fr
Lundi - Mardi – Jeudi – Vendredi- Samedi de 8h30 à 12h			
Pouigny	1 Rue d'Alligny 58200 Pouigny	03.86.26.97.47	mairie.pouigny@wanadoo.fr
Mardi – Mercredi - Jeudi – Samedi de 8h à 12h30 Mercredi de 13h30 à 16h30			
<u>Coordonnées du S.I.T.S.</u> <u>Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires de Pouilly-sur-Loire</u>			
SITS – Nathalie Mairie de Pouilly-sur-Loire	50 Rue Waldeck Rousseau 58150 Pouilly s/Loire	03.86.39.12.55	mairiepouilly215@gmail.com
Du Mardi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h Samedi de 9h à 12h – <u>Pas le LUNDI</u>			